

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 26 mars 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 20, 21 et 22 mars 2018

2018 DAC 738 Signature d'un avenant au bail du 67, boulevard de Montmorency avec l'Association de la Maison des Ecrivains et de la littérature (16e).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 6 mars 2018, par lequel Mme la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer un avenant au bail du 67, boulevard de Montmorency avec l'Association de la Maison des Ecrivains et de la littérature (16e) ;

Vu l'avis du Conseil du 16e arrondissement, en date du 5 mars 2018 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer un avenant au bail du 3 juillet 2007 autorisant la sous location à titre gracieux d'une partie des locaux situés 67, boulevard de Montmorency (16e) à l'Académie Goncourt. L'avenant est joint en annexe à la présente délibération.

Article 2: La redevance versée à la Ville de Paris par avec l'association Maison des Ecrivains et de la littérature est minorée et est fixée à un montant de 35.300 euros par an et sera perçue à terme échu une fois par an. L'aide en nature qui en résulte est de 109.700 euros.

Article 3: La recette correspondante sera constatée au chapitre 75, article 752, rubrique 313, du budget de fonctionnement de la Ville de Paris.

La Maire de Paris,

The image shows a handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is fluid and cursive, with the first name "Anne" and the last name "Hidalgo" clearly distinguishable.

Anne HIDALGO